



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR D'ACADÉMIE

Mesdames et Messieurs les directrices
et directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les
inspectrices et inspecteurs de
l'Éducation Nationale
s/c de Mesdames et Monsieur les
directrices et directeur académiques

Clermont-Ferrand, le 18 mars 2020

Rectorat

Cabinet

Téléphone
04 73 99 30 14
Mél.
ce.cabinet@ac-
clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement du discours du Président de la République du lundi 16 mars 2020 au soir, nous poursuivons notre adaptation aux contraintes liées au confinement en vigueur depuis hier mardi 17 mars à 12h.

Il s'agit de lutter contre le virus et de restreindre sa propagation en accompagnant les personnels de santé et en limitant très fortement les contacts entre les individus.

L'accueil, des enfants des personnels soignants ne possédant pas d'autre solution, assuré dans les écoles et les collèges, reste la première de nos priorités. Seuls devront être présents dans les écoles, les personnels volontaires dont la présence est strictement nécessaire. Les justificatifs de déplacements édités par le ministère de l'intérieur vont vous être adressés rapidement.

Des adaptations sont en cours de mise en œuvre, notamment des regroupements d'école et d'établissements pour améliorer le service rendu. Si des écoles sont appelées à fermer, vous veillerez à indiquer de manière visible un numéro de téléphone et une adresse mail à destination des familles ou à défaut vous indiquerez le numéro de l'interlocuteur unique 04 43 57 21 00 et le lien de l'interlocuteur unique : <http://www.ac-clermont.fr/vous-avez-une-question>

Vous veillerez également à assurer la continuité pédagogique. La crise sanitaire que nous traversons doit être l'occasion de souder la nation autour de son école, dans laquelle chaque élève trouvera l'accompagnement et le soutien nécessaires pour ne pas l'éloigner de la réussite. Il est de ce fait impératif de limiter les risques d'accroissement des inégalités entre les familles, de prévenir le décrochage et de garantir les apprentissages fondamentaux.



2 / 2

Il vous appartient d'entretenir une relation pédagogique renforcée et individualisée avec les familles, notamment à destination des publics les plus fragiles, en mobilisant tous les vecteurs de communication à votre disposition (ENT, SMS, appels téléphoniques, mails...) ou en recevant les parents dans le respect strict des mesures barrières édictées (point relais pour retrait d'outils pédagogiques) et du confinement en cours. Vous veillerez à ce que toutes les familles soient contactées *a minima* chaque semaine par un membre du corps enseignant.

Je sais pouvoir compter sur votre pragmatisme, votre bienveillance et votre engagement pour garantir la continuité du service public d'éducation et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma parfaite considération.


Karim BENMILOUD